



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 48162

Texte de la question

N'ayant pas obtenu une réponse satisfaisante à sa question d'actualité du 20 juin 2000, M. Thierry Mariani appelle de nouveau l'attention de M. le Premier ministre sur les propos tenus par le président algérien au cours de sa récente visite d'Etat en France. En effet, les harkis, mais aussi les appelés du contingent, militaires de carrière ou pieds noirs, qui ont vécu à leurs côtés le drame de la guerre d'Algérie, sont encore sous le choc de certains propos tenus sur notre sol par un chef d'Etat étranger qui a traité ces anciens combattants français, les harkis, de « collabos ». Par ailleurs, ils sont meurtris par le silence du Gouvernement qui n'a pas souhaité répondre à ces paroles outrageantes alors même qu'il ne saurait être admis une quelconque distinction entre anciens combattants. Les hommes et les femmes qui ont servi la France ont le droit, quelles que soient leurs origines, à un traitement équitable. Une partie d'entre eux se sent profondément blessée par l'annonce du Gouvernement de faciliter les démarches des Algériens désirant entrer sur notre territoire au moment où les harkis se voient refuser une mesure réciproque. C'est ainsi qu'ils ne peuvent toujours pas revoir leur sol natal, notamment pour se recueillir sur la tombe de leurs parents. Enfin, il est regrettable de constater l'inertie du gouvernement français face à l'attitude du chef d'Etat algérien qui, tout en honorant ceux qui sont morts pour la France à Verdun, a insulté ceux qui en 1962 ont choisi de demeurer fidèles à la France. Aussi il lui demande de bien vouloir lui préciser, d'une part, sa position sur cette question primordiale pour l'ensemble des harkis, mais aussi à leur côté pour toute la communauté des anciens combattants et, d'autre part, s'il entend réagir officiellement afin de condamner de tels propos qui constituent une insulte pour des personnes qui ont consenti tant de sacrifices pour la France.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de monsieur le Premier ministre sur les déclarations de monsieur Abelaziz Bouteflika, président de la République algérienne, à propos des harkis. Monsieur le Premier ministre est conscient de la place tenue par les harkis dans l'histoire de notre pays. Il comprend donc l'amertume qu'ils ont pu ressentir suite aux propos du président de la République algérienne. S'exprimant récemment à l'Assemblée nationale en réponse à une question d'actualité sur la guerre d'Algérie, monsieur le Premier ministre a évoqué ce qu'ont été les souffrances des harkis : « Tout cela s'est produit dans le cadre d'un conflit long et terrible. Il se situait dans un contexte où des crimes, et notamment des massacres, ont été commis - en particulier contre les harkis. Je n'ai naturellement aucune difficulté à dire ma condamnation de ces massacres et à reconnaître ce que sont là aussi des faits historiques tragiques. »

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48162

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier Ministre
Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2000, page 3745

Réponse publiée le : 18 décembre 2000, page 7113